

Adhésion de la Communauté de Communes du Val St-Vitois (CCVSV) au SYBERT

Rapporteur : M. Eric ALAUZET, Vice-Président

AVIS	
Commission n° 12	Validation du Vice-Président
Séance du 22/03/06	Favorable
Le 14/04/06	
Bureau	
Séance du 13/04/06	Favorable

I. Contexte

Le SYBERT regroupe actuellement 7 collectivités : la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Communauté de Communes d'Amancey Loue Lison, la Communauté de Communes du Canton de Quingey, la Communauté de Communes du Pays d'Ornans, la Communauté de Communes des Rives de l'Ognon, la Communauté de Communes de Vaite Aigremont, et la Communauté de Commune du Val de la Dame Blanche ; il regroupe ainsi 182 communes et environ 213 000 habitants.

II. Perspectives et enjeux

La communauté de communes du Val St Vitois qui regroupe 16 communes et environ 9 000 habitants a délibéré le 20 décembre 2005 pour demander son adhésion au SYBERT

Le 1^{er} février 2006, à l'unanimité, le comité syndical du SYBERT a délibéré favorablement sur la demande d'adhésion de la CCVSV.

III. Proposition

La procédure administrative prévoit que chacune des collectivités actuellement membre du SYBERT se prononce sur la demande d'adhésion d'un nouveau membre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'adhésion de la CCVSV au SYBERT.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 115

Contre : 0

Abstention : 0